

# SEPTIONE : PRODUIT DÉSINFECTANT PAR TREMPAGE

Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral du des embouts buccaux, des détendeurs, des recycleur, du néoprène et de tout matériel sportif en contact avec la peau : Gamme de quatre produits\*

Testé selon les procédures AFNOR

## **UTILISATEURS:**

Plongeurs professionnels, plongeurs de l'Armée et de la Sécurité Civile, plongeurs loisir, structures commerciales, Ateliers de maintenance...

## \*DOMAINE D'UTILISATION:

La gamme de produits AbyssNaut® est utilisé pour :

- La désinfection des détendeurs, embouts de tubas, masques, néoprène: SeptiOne matériel
- La désinfection des combinaisons en néoprène: SeptiOne néoprène
- La désinfection du matériel Nitrox,contact oxy, recycleur : sacs respiratoires, tuyaux annelés et embouts: SeptiOne Nitrox

## **COMPOSITION**:

Formule ABYSSNAUT®

- Didecyl diméthyl ammonium chloride
- Agent séquestrant
- solubilisant
- Parfum
- Eau OSP

#### **CARACTERISTIQUES:**

- Aspect : liquide limpide (un trouble peut apparaître si T°<15°C, mais n'altère pas la qualité du produit)
- Couleur: incolore à jaune (suivant le parfum)
- Odeur : neutre (Nitrox) parfum Pomme (Matériel / Ultrasons) ou exotique (Néoprène)

Légère odeur d'ammoniac sur le produit 0404 non parfumé

- Masse volumique 20°C: 997.5 g/l
- pH pur: 9 pH dilué: 7
- Parfaitement dispersible dans l'eau
- Stable au froid, même si un léger trouble peut apparaître
- Incompatible avec les détergents anioniques

Se rince facilement

Excellent pouvoir de cavitation en présence d'ultrasons (SeptiOne Ultrasons)

## **SPECTRE D'ACTIVITE:**

Résultats obtenus sur le produit dilué :

Procédure et protocole AFNOR EN1276 : (1997) avec substance interférente : albumine bovine 0.3g/l et 3g/l.

Escherichia coli ATCC10536, 5min : diminution >6.5 log

Pseudomonas aeruginosa ATTC 15442, 5min: diminution >6.5 log

Staphyloccocus aureus ATCC 6538, 5min: diminution >5.9 log

Enterococcus hirae ATTC 8043, 5min: diminution >6.3 log

Conformément à l'EN 1276: 1997 qui impose une diminution de 5 log de la population bactérienne, le produit désinfectant Abyssnaut®, suivant un temps d'application de 5min présente une activité bactéricide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé.

Procédure et protocole AFNOR EN1650: (1997) avec substance interférente: albumine bovine 0.3g/l et 3g/l. Candida albicansATCC10231, 5min: diminution >4.2 log



Aspergillus niger ATCC 16404: 5min : diminution >5 log

Conformément à l'EN 1650: 1997 qui impose une diminution de 4 log de la population fongique, le produit désinfectant Abyssnaut®, suivant un temps d'application de 5min présente une activité fongicide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé. Tests effectués en mai 2003.

Les propriétés algicides ont été démontrées avec une concentration 100 fois moindre que celle préconisée. Les propriétés virucides ont été démontrées sur de nombreux virus enveloppés inclus : virus HIV1, virus de l'hépatite B.

#### **DOSAGE PRECONISE:**

Dilution: 2% - soit 1 litre de produit concentré à diluer dans 50 litres d'eau claire.

La désinfection du matériel s'effectue par trempage de 5 à 15min dans un volume d'eau auquel un volume approprié de produit aura été préalablement ajouté. Ce trempage doit être suivi d'un rinçage soigneux, principalement sur les appareils respiratoires.

#### **ECO INFO:**

Biodégradabilité supérieure à 98%

Les emballages sont de qualité alimentaire

La formule ABYSSNAUT® contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

#### **CONDITIONNEMENTS:**

Les produits sont disponibles selon conditionnements :

- Dosette de 250mL
- Flacon de 500ml
- Flacon de 1L

## **IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT PUR:**

Classification selon règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) :

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Pictogrammes :



Mention d'avertissement : Danger H302 : Nocif en cas d'ingestion

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence :

P102: Tenir hors de portée des enfants

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

 $P310: Appeler\ imm\'ediatement\ un\ CENTRE\ ANTIPOISON\ ou\ un\ m\'edecin.$ 

P305+P351+ P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS: 01 40 05 48 48

#### Le produit après dilution ne présente aucune classification de danger